

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

| | | |
|---|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | | |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | | |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loerval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RH1401 Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PERH1B41ET21S | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB1410 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Johan VANOUTRIVE (vanoutrivej@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline VANDER MEULEN (vandermeulenc@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à sensibiliser les étudiants à l'enjeu de développer les compétences du 21e siècle qui lui seront utiles dans son projet de formation : faire prendre conscience des caractéristiques de l'étudiant efficace.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification

- des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable d'identifier et de définir les compétences du 21e siècle ainsi que les cadres conceptuels sous-jacents.

Il démontrera un degré de compréhension de ceux-ci en :

- interrogeant ses propres habitudes ;
- analysant des témoignages et diverses situations (observées et vécues)
- mettant en lien ces compétences avec les prescrits légaux .

Il illustrera en quoi elles constituent un enjeu important pour le monde de demain.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B41ET21SA Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au m 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B41ET21SA Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au m 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au m | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 22_PERH1B41ET21SA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEHB1411 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Céline VANDER MEULEN (vandermeulenc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à sensibiliser les étudiants à l'enjeu de développer les compétences du 21e siècle qui lui seront utiles dans son projet de formation : faire prendre conscience des caractéristiques de l'étudiant efficace.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'identifier et de définir les compétences du 21e siècle ainsi que les cadres conceptuels sous-jacents.

Il démontrera un degré de compréhension de ceux-ci en :

- interrogeant ses propres habitudes ;
- analysant des témoignages et diverses situations (observées et vécues)
- mettant en lien ces compétences avec les prescrits légaux.

Il illustrera en quoi elles constituent un enjeu important pour le monde de demain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les nouveaux besoins pour l'école et le monde du travail qui découlent de l'évolution de la société et de la manière d'appréhender le monde.
- Se mettre en projet, être acteur de sa formation, facteurs de maintien de la dynamique motivationnelle (+ outils)
- Les grandes compétences du 21e siècle, et la place croissante du numérique

Démarches d'apprentissage

- Analyser des mises en situation en prenant appui sur la théorie relative aux compétences du 21e siècle, sur la base des cadres conceptuels.
- Proposer des situations d'analyse de cas dans lesquelles les étudiants confrontent leurs opinions et expérimentent la collaboration (+ analyse réflexive).
- Former les étudiants à identifier et expliquer les compétences du 21e siècle à mettre en œuvre pour s'épanouir et être réellement acteurs dans leur processus de formation.
- Initier à la constitution progressive d'un portfolio individuel de formation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Afin de faire découvrir les différents concepts théoriques, le titulaire s'attachera, autant que possible, à mettre en situation les étudiants, à leur faire vivre les différentes notions abordées dans le cadre du cours.

Sources et références

Le cours se construit autour de ressources diverses: ouvrages , articles divers, petites séquences vidéos,... Les étudiants pourront en retrouver les traces sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Pour chaque module du cours, le titulaire aura pris soin de construire un Powerpoint de synthèse, lequel sera posté sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE sera évaluée au moyen d'un examen écrit.

Aussi, au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable d'identifier et d'expliquer (ainsi qu'illustrer pour préciser son explication) les compétences du 21ème siècle et les cadres conceptuels liés aux mises en situation proposées.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session d'août, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).